



VALENCE

NEWSLETTER

Commune de Valence en Brie

N°10 - Septembre 2021

**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**

 
Journée Défense et Citoyenneté

Bulletin d'information de la Mairie

Place de l'église

77830 Valence en Brie

01.64.31.81.35

Directeur de publication :

Pierre RACINE

Comité de rédaction :

Dominique MARSAN

Nicolas CHARPENTIER-LIEGEY

Timmy CHEDRI

Sandra TREBER

 

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

- 1**
L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})
- 2**
Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
- 3**
La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

Le JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE

Le SIRP Echouboulains/Valence-en-Brie recherche pour l'école Serge Vaucouleur et dans le cadre des activités périscolaires

Un agent à temps partiel

Pour 8 heures hebdomadaires réparties sur le Mardi et Jeudi (4 heures/jour)

De 8h à 9h puis de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 17h30

L'Agent aura pour missions l'accompagnement de groupes d'enfants sur les parcours Bus scolaire / Ecole, ainsi que la surveillance de récréation au cours de la pause méridienne.

Pour toutes informations ou précisions concernant cette annonce, merci de contacter :

- Secrétariat du SIRP au 07 87 78 42 42

Ou bien adresser votre candidature à :

- SIRP Echouboulains / Valence-en-Brie, Place de l'Eglise, 77830 Valence-en-Brie

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS AURA LIEU
LE LUNDI 4 OCTOBRE 2021 A PARTIR DE 5H.

Nous vous rappelons que les encombrants non ramassés ne seront pas enlevés des trottoirs par les agents communaux. Nous vous invitons donc à les emmener à la déchetterie du Chatelet-en-Brie.



Les déchets acceptés à la collecte des encombrants

Qu'est-ce qu'un encombrant ?

C'est un déchet solide de plus de 30 cm restant manipulable par deux personnes maximum.

- Les meubles usagés.
- Les déchets issus de travaux, hors gravats : portes, fenêtres ...
- Les déchets divers : landaus, jouets de grande taille ...
- Les grands cartons pliés et vidés de tout contenu (les cartons non pliés et remplis d'objets, de films plastiques ou de polystyrène ne seront pas collectés).

Volume maximum total : 1m³



Les déchets non acceptés à la collecte des encombrants

A déposer en déchèterie :

- Les déchets dangereux : pots de peinture, batteries, solvants, produits liquides ...
- Les gravats
- Les pneus
- La fonte : radiateurs, baignoires
- Les faïenceries : WC, baignoires, bidets...

A déposer dans votre bac à ordures ménagères :

- Les ordures ménagères
- Les objets de taille inférieure à 30 cm

Utiliser le système 1 pour 1 pour ou déposer en déchèterie :

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : réfrigérateurs, fours, lave-linges, ordinateurs, téléviseurs, aspirateurs,...

(pour tout nouvel appareil électrique acheté, votre magasin est tenu de reprendre l'ancien)

**CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)



<http://www.facebook.com/ValenceEnBrie77830>

Agenda

Samedi 02 octobre :salon de la Romance et de l'auto-édition à la salle des fêtes

Dimanche 03 octobre: brocante d'automne de 8h à 18h rue Jean Haderer

Samedi 16 octobre : paella organisé par l'association « bouilles et gribouilles »à

20h salle Marius Albert(réservations au 06.30.08.28.61 et pass sanitaire obligatoires)